



**Fédération des centres sociaux Loire/Haute-Loire**  
**Ligue de l'enseignement-FOL Loire**  
**Association départementale des MJC de la Loire**  
**Familles rurales**  
**U.F.C.V.**

## **PRÉSENTATION DES JOURNÉES FESTI' JEUNES 2026**

Le collectif inter-fédérations a décidé, après concertation avec la Direction Attractivité Sport-Tourisme du Département de la Loire, de proposer des journées Sport nature.

Nous vous rappelons ci-dessous les objectifs et principes qui ont guidé ces journées.

### **OBJECTIFS**

- Offrir des journées découverts Sport nature à des jeunes qui n'ont pas ou peu la possibilité de quitter leur lieu de vie habituel durant l'été.
- Permettre la participation du plus grand nombre possible de jeunes du département.
- Favoriser l'échange entre les publics (rural et urbain).
- Découvrir le département de la Loire et les villages labellisés Sport nature.
- Proposer une action éducative mixant les activités sportives, ludiques avec la culture et l'environnement.
- Construire cette action avec les réseaux de chaque association.
- Favoriser une éducation au développement durable et à l'éco-citoyenneté.
- Favoriser la découverte de différents sports de pleine nature tout en favorisant la santé du jeune et la promotion de l'activité physique.

### **PRINCIPES**

- Gratuité pour les associations locales (mais pas forcément pour les jeunes)
- Le groupe demeure sous l'entière responsabilité de sa structure et de son animateur qui devra satisfaire à toutes les obligations légales et recommandations départementales de Jeunesse et Sports.
- L'organisation de ces événements met en avant l'implication et l'engagement du Département auprès des jeunes, en collaboration avec les structures jeunesse partenaires et du collectif inter-fédéral.
- L'organisation générale demeure sous la responsabilité du collectif inter-fédéral (Ligue de l'Enseignement-FOL Loire, Fédération des Centres Sociaux de la Loire, MJC en Rhône-Alpes, UFCV, Familles rurales).

## **CONCEPT GÉNÉRAL**

- Mise en place dans différents lieux du département : Villages Sports nature et Spots pleine nature.
- L'encadrement technique de chaque journée sera assuré par une personne compétente et diplômée (législation / activités sportives).
- Le nombre de jeunes participant à chaque journée sera défini par les exigences liées à l'activité (maximum 8) Chaque groupe restera sous la responsabilité de son animateur qui veillera au respect des consignes et/ou aux règlements des lieux d'accueil.
- Chaque journée sera organisée en lien avec les membres du collectif inter-fédéral en étroite collaboration avec une ou plusieurs structures socio-éducatives ou sportives locales.

**La participation au Festi' Jeunes vaut acceptation des objectifs, des principes, du concept général et du règlement intérieur du dispositif.**